



CONCEPT DIDACTIQUE : L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS CHEZ AMNESTY INTERNATIONAL SUISSE

Voici une description de la façon dont nous concevons, organisons et donnons nos cours pour adultes :



Nos formations s'adressent aux personnes qui s'intéressent aux droits humains, ainsi qu'à des groupes professionnels dont le travail influence la réalisation des droits humains. Lorsque le cours est donné avec un·e·x intervenant·e·x externe, nous nous assurons que ce concept didactique est pris en compte et discutons ensemble du feedback reçu.



L'éducation aux droits humains chez Amnesty : Nos formations encouragent les participant·e·x·s à défendre leurs propres droits et ceux des autres. Pendant les formations, nous nous exerçons à agir contre l'injustice dans la vie quotidienne.



Apprentissage holistique : Nous voulons provoquer un changement de comportement, d'attitude et de valeurs. La neuropsychologie et la pédagogie des adultes nous apprennent que la cognition, l'émotion et l'action doivent trouver une place égale dans le dispositif d'apprentissage. C'est pourquoi nous fixons pour chaque cours un objectif d'apprentissage cognitif, affectif et orienté vers l'action (tête, cœur, main).



Pédagogie centrée sur l'apprenant·e·x : Nous considérons les apprenant·e·x·s comme responsables de leur apprentissage autonome et sur un pied d'égalité avec les instructeur·ice·x·s. Le rôle de ces dernier·e·x·s est de faciliter autant que possible l'apprentissage autodirigé et de créer des conditions-cadres optimales pour cela.



Référence aux droits humains : Les droits humains sont toujours au centre de nos formations. Veuillez ainsi faire référence aux droits humains aussi souvent que possible.



Langage inclusif : En tant qu'organisation de défense des droits humains, la communication non discriminatoire est une évidence pour nous. Cliquez ici pour consulter notre [guide de langage inclusif](#).



Le consensus de Beutelsbach : Cette approche définit les principes de l'éducation civique et comprend les principes suivants :

1. *L'interdiction d'user de son influence pour emporter l'adhésion d'une autre personne* : les instructeur·ice·x·s ne doivent pas imposer leur opinion aux participant·e·x·s.
2. *La controversialité* : les sujets de discussion doivent être présentés et discutés en s'appuyant sur les controverses qui les traversent.
3. *La responsabilisation* : les participant·e·x·s sont responsabilisé·e·s en mettant en avant leur rôle actif dans la société.



Safe space : La non-discrimination et la sécurité émotionnelle sont des valeurs centrales de la culture des droits humains. C'est pourquoi nous établissons dès le départ des règles communes avec les participant·e·x·s, telles que la communication non violente, le respect mutuel et la confidentialité.



Participation : L'implication du public est fondamentale. Les droits humains concernent tout le monde, donc pour nous les participant-e-x-s sont aussi des expert-e-x-s. Nous voulons créer un espace où cette expertise peut être partagée et où l'apprentissage peut se faire ensemble.



Expérience émotionnelle : On ne change de comportement que lorsque l'on est touché émotionnellement. C'est pourquoi l'expérience émotionnelle revêt une grande importance dans nos cours. Les situations émotionnellement déstabilisantes peuvent conduire à des changements dans des schémas de pensée et d'action déjà bien ancrés.



Orientation pratique et quotidienne : Notre objectif est que les participant-e-x-s défendent les droits humains dans leur vie quotidienne. Nous nous référons donc à la vie quotidienne aussi souvent que possible et développons des outils pratiques avec les participant-e-x-s.



Méthodes variées : Il est indispensable de ne pas se limiter à des séances plénières, mais de proposer également différentes méthodes et travaux de groupe : jeux de rôles, groupes d'expert-e-x-s, échanges rapides avec la personne à côté de soi (« *mumbling group* »), analyse de cas, théâtre forum, courtes présentations, etc.



Le mouvement active le cerveau ! Les participant-e-x-s doivent avoir la possibilité de se lever plusieurs fois pendant les cours. Nous privilégions les promenades en binôme, au cours desquelles les participant-e-x-s réfléchissent à ce qu'ils ont appris, tout comme les courts exercices de mouvement (*energizers*). Les exercices de pleine conscience sont également les bienvenus.



Les apports théoriques ne doivent pas durer plus de 20 minutes à la fois, car au-delà de ce temps, la concentration de l'auditoire diminue drastiquement. Veuillez également inclure le public lors de la théorie frontale en lui demandant son avis.



Keep it simple : Nous utilisons un langage simple, expliquons les termes techniques et illustrons la théorie par des exemples de la vie quotidienne. Nous pratiquons la réduction didactique (« [Didaktische Reduktion](#) ») afin de transformer des questions complexes en contenus d'apprentissage compréhensibles.